



N° Siret : 189 740 111 00019
Déclaration d'activité : 98 97 02298 97

Établissement accueillant
le public à mobilité réduite



« Avec La
Chambre de Métiers,
je me forme, j'avance »

Plus-value de la formation

Une formation adaptée au
contexte réunionnais
Inclue une sensibilisation au
TrackDéchets
Une visite conseil dans votre
entreprise - sur demande

Validation

Une attestation de formation

CONTACTS

LA FORMATRICE
kim.martinez@cma-reunion.fr

Saint-André
claudette.arhimann@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 46 62 00

Saint-Denis
emilie.riviere@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 28 18 30

Saint-Gilles-les-Hauts :
marie.papy@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 55 68 55

Saint-Pierre :
veronique.etheve@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 96 12 66

LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES DE L'ENTREPRISE SECTEUR AUTOMOBILE

URMA : Saint-Denis - Saint-Pierre - Saint-Gilles les-Hauts - Saint-André

DATE - DUREE

- **Sessions :**
- Saint-André : mardi 29 mars 2022 ; Saint-Gilles les Hauts : mardi 26 avril 2022
- Saint-Pierre : mardi 24 mai 2022 ; Sainte-Clotilde : mardi 28 juin 2022
- **Durée :** 7 heures
- **Tarif :** 218 € tarif artisan : 50 € sous réserve de prise en charge
- *Ces tarifs incluent le livret de formation de 8 €*
- **Horaires :** de 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h30
- **Accompagnement aux démarches de financement :**
Chef d'entreprise : conseil de formation - FAFCEA
Salarié : OPÉRATEUR DE COMPÉTENCE
Demandeur d'emploi : Pôle Emploi, Conseil Régional...

MODALITES D'ACCES

- Le bulletin d'inscription et le règlement sont à retourner à J -10 date de démarrage de la formation.
- Démarrage de la formation à partir de 3 stagiaires

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation environnementale applicable à mon entreprise
- Comprendre les enjeux de cette réglementation pour la pérennité de mon activité
- Mettre en place le registre déchets obligatoire et un plan d'actions de mise aux normes, adapté à mon activité

PUBLICS - PRE REQUIS

- Artisan, salarié, conjoint collaborateur, demandeur d'emploi dans le métier
- Porteur de projet en création d'entreprise, repreneur d'entreprise dans le métier
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture

CONTENUS DE LA FORMATION

- La réglementation de l'environnement
- L'implantation du garage - code de l'urbanisme
- Déchets, la typologie, les prestataires
- Traçabilité et documents administratifs
- Stockage des produits dangereux
- Pièces d'occasion et économie circulaire
- Eau, prévention des pollutions
- Air, sources de pollution et bonnes pratiques
- Bruit- réglementation
- Prévention avec les écoproduits et écotecnologies
- Sensibilisation à l'outil TrackDéchets
- Les aides financières pour l'environnement dans l'activité

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Autodiagnostic de positionnement, exercices pratiques ludiques et collaboratifs
- Livret de la formation
- Salle banalisée, vidéoprojecteurs

MODALITES D'EVALUATION

- QCM final / Exercices d'application / de mise en situation

Intervenant ayant expertise dans le domaine de l'environnement et de l'artisanat